



Source : Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

# Compte rendu de la période d'information publique

du 21 mai 2025 au 20 juin 2025

## Programme décennal de dragage d'entretien au port de Bécancour

Initiatrice du projet : Société du parc industriel et portuaire de Bécancour



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

Bureau  
d'audiences publiques  
sur l'environnement

Québec 

La période d'information publique concernant le programme décennal de dragage d'entretien des installations portuaires de Bécancour par la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a pris fin le 20 juin 2025. Conformément au mandat qui lui a été confié le 5 mai 2025 et en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (Q-2, r. 23.1)*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

## Le projet

### Justification et description

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB), l'initiatrice du projet, propose un programme décennal de dragage d'entretien. Les travaux seraient réalisés de façon mécanique à l'aide d'une benne preneuse. Les sédiments dragués, en partie contaminés, seraient gérés en milieu terrestre. Le volume de sédiments à draguer est estimé à 50 000 m<sup>3</sup> au cours des dix prochaines années, dont 22 306 m<sup>3</sup> lors de la première opération. Les opérations suivantes seraient réalisées à des intervalles de deux à trois ans. Le coût de chaque opération de dragage est estimé à 750 000 dollars.

Situé sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, sur le territoire de la ville de Bécancour, le port est doté d'un terminal de vrac liquide, d'un accès au réseau ferroviaire du Canadien National, ainsi que d'espaces de manutention et d'entreposage. La SPIPB souhaite également agrandir ses installations portuaires, mais ce projet ferait l'objet d'un processus d'autorisation environnemental distinct.

(Extrait du [site Web du BAPE](#))

## Les préoccupations soulevées

Au cours de la période d'information publique et de la séance publique d'information, le BAPE n'a reçu aucune question concernant le projet.

Visionnez la séance publique d'information pour prendre connaissance de la présentation du programme décennal de dragage d'entretien au port de Bécancour par les représentants de la SPIPB : <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/dragage-becancour/webdiffusion/>.

## Les activités d'information et de communication

### Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation sur le projet, il a été constaté que la nation abénaquise de Wôlinak était susceptible d'être touchée par le projet.

Il a donc été proposé au Bureau du Ndakina de l'ajouter à la liste d'envoi du projet et d'ouvrir un centre de consultation sur son territoire. Le Bureau du Ndakina n'a pas jugé opportune l'ouverture d'un centre de consultation à Wôlinak. Cependant, les représentants de la communauté ont exprimé le souhait de recevoir une lettre d'information et d'invitation destinée aux membres de la communauté. Cette lettre leur a été transmise le 21 mai 2025.

## La séance publique d'information

<b>Date</b>	Mercredi 4 juin 2025 à 19 h 30
<b>Lieu</b>	Faubourg Mont-Bénilde, Salle 215, 1325, avenue des Pensées à Bécancour
<b>BAPE : Animation</b>	Mayeul Garitey
<b>BAPE : Modérateurs</b>	Patrick Fournier, en salle Christophe Marquis, à distance
<b>Initiatrice du projet</b>	Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
<b>Assistance en salle</b>	1 personne
<b>Assistance en ligne</b>	4 personnes
<b>Durée</b>	40 minutes
<b>Nombre de questions posées</b>	Aucune

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Le BAPE diffuse des communiqués de presse afin d'informer la population et les médias des activités d'information organisées dans le cadre de ses différents dossiers.

Un [communiqué de presse](#) a été publié le 21 mai 2025 afin d'annoncer le début de la période d'information publique, la date, le lieu et l'objectif de la séance publique d'information, ainsi que le centre de consultation ouvert dans le cadre de ce dossier. Un rappel de ce communiqué a été diffusé le matin du 4 juin 2025, date de la séance publique d'information.

## Le site Web

Le communiqué de presse annonçant la période d'information publique a été déposé sur le [site Web du BAPE](#), ainsi que l'ensemble des documents du projet, tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont accessibles par un hyperlien menant vers le [Registre des évaluations environnementales](#) sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

## Les publications dans les médias sociaux

Le BAPE utilise les médias sociaux pour informer la population locale, régionale et nationale des différents dossiers qui lui sont confiés par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Durant cette période d'information publique, le BAPE a eu recours aux plateformes *Facebook*, *X* et *LinkedIn* pour informer la population.

### Facebook - 6810 abonnés – 3 publications et 1 diffusion

- Le BAPE a rejoint 1 090 personnes en moyenne par publication et 4 personnes lors de la diffusion en direct.

### X - 3505 abonnés – 3 publications

- L'organisme a rejoint 50 personnes en moyenne par publication.

### LinkedIn - 1832 abonnés – 1 publication

- L'organisme a rejoint 257 personnes avec son unique publication.

## Publicité

Afin de maximiser ses chances de joindre les citoyennes et citoyens des milieux d'insertion des projets, le BAPE diffuse de la publicité dans des médias locaux. Cette fois, il a opté pour une publicité imprimée dans l'édition du 28 mai de l'hebdomadaire *Le Courrier Sud* et une bannière sur le site Web du quotidien *Le Nouvelliste* durant la semaine précédant la séance publique d'information.

## Relations publiques

Pour chacune des périodes d'information publiques, comme celle du programme décennal de dragage d'entretien des installations portuaires de Bécancour par la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, le BAPE met sur pied une liste d'envoi afin d'informer les acteurs du milieu touchés par le projet et les personnes pouvant être concernées ou intéressées par celui-ci.

Dans le cadre de cette période d'information, ce sont 222 personnes, groupes, organismes et municipalités qui ont été avisés par courriel des démarches du BAPE et par le relais des communiqués de presse notamment.

## Relais d'information

Afin que l'information soit rendue disponible au plus grand nombre de personnes touchées ou concernées par le projet, le BAPE fait des démarches auprès des municipalités, des MRC ou des agglomérations dans le milieu visé afin qu'elles relaient, de façon volontaire, les détails concernant la période d'information publique et la séance publique d'information.

Dans le cadre du programme décennal de dragage d'entretien au port de Bécancour, le BAPE a demandé à 15 municipalités et 1 MRC touchées par le projet de transmettre, sur leurs différentes plateformes, les informations du BAPE. De celles-ci, la Ville de Bécancour et la Municipalité de Champlain ont publié l'information sur leur site Web.

D'autres relayeurs ont également été sollicités dans le cadre de ce mandat. Une vingtaine d'organismes ont ainsi été contactés pour relayer, de manière volontaire, les informations sur la période d'information publique et la séance publique d'information, sur leurs différentes plateformes. De ces relayeurs, le député fédéral Louis Plamondon et le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec ont repartagé la publication du BAPE sur leur page Facebook.

## Les centres de consultation

Tous les documents en version papier sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre de consultation	Adresse
Bibliothèque de Bécancour	1295, avenue Nicolas Perrot

## La parution de l'avis public par l'initiateur du projet

Conformément à l'article 11 du [Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets](#), l'initiateur du projet doit publier un avis public dans un hebdomadaire ou un quotidien distribué dans la région où le projet est susceptible d'être réalisé, et ce, avant le début de la période d'information publique.

Date	Média
17 mai 2025	Le Nouvelliste
28 mai 2025	Le Courrier Sud

## Relations avec les médias

### Les relations de presse

Des courriels ciblés ont été envoyés le lendemain de l'annonce du début de la période d'information publique le 22 mai 2025 et le jour de la séance publique d'information aux médias ayant couvert le programme décennal de dragage d'entretien au port de Bécancour. Des journalistes de TVA Trois-Rivières, de Noovo Info Mauricie, du Courrier Sud, d'Ici Mauricie-Centre-du-Québec (Radio-Canada), du Nouvelliste, de L'Hebdo Journal et de la radio 90,5 FM ont reçu ces courriels.

## La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information publique. À la suite de la diffusion du communiqué de presse annonçant cette période et la séance publique d'information du 4 juin 2025, ont été publiés deux articles dans l'hebdomadaire local Le Courrier Sud, un article dans le quotidien Le Nouvelliste et une brève a été diffusée à la radio locale Via 90,5 FM. Ces communications ont abordé, notamment, le programme de la SPIPB et la séance publique d'information.

Québec, le 30 juin 2025

Patrick Fournier, conseiller en communication

Mayeul Garitey, conseiller en communication, étudiant en communication